

Mairie de Castellane

Alpes de Haute-Provence



République Française

Dossier de demande de subvention des associations COMMUNE DE CASTELLANE Fonctionnement, manifestations et événements culturels ou sportifs - 2022

Dossier à nous retourner dernier délai le :

15 FEVRIER 2022

Attention, les dossiers incomplets ou hors délai seront automatiquement refusés

Nom de l'association :

- **1^{ère} demande**
- **Renouvellement**.....

Montant de la subvention Communale accordée en 2021

Montant de la subvention Communale demandée pour 2022

Projet :

En raison des principes légaux d'exclusivité et de spécificité qui régissent les relations au sein du bloc communal, un même objet associatif ne peut pas être financé à la fois par une Commune et son Intercommunalité.

Nous appelons particulièrement votre vigilance sur ce point.

Comment se présente le dossier à remplir ?

Vous trouverez dans ce dossier : (à remplir)

- ▲ la présentation de votre association (page 3)
- ▲ la présentation de l'action pour 2022 (page 4 & 5)
- ▲ le budget prévisionnel de l'action (page 6)
- ▲ un modèle de bilan financier pour 2021 (page 7)
- ▲ l'attestation sur l'honneur (page 8)

Liste des pièces obligatoires à joindre

Attention, un dossier incomplet ne pourra être examiné

Nous avons conservé vos dossiers 2021, vous pouvez donc éviter de nous renvoyer les documents qui sont surlignés ci-dessous, sauf si ces documents ont été modifiés depuis 2021.

Merci d'indiquer par une croix les documents obligatoires transmis avec le dossier de subvention

Un relevé d'identité bancaire : aucune subvention ne pourra être versée si l'association n'est pas titulaire d'un compte, il s'agit d'un compte ouvert au nom de l'association et non à celui d'un dirigeant ou d'un responsable

Le compte-rendu de votre dernière assemblée générale

Le compte de résultat : signés par le trésorier et le président

Le bilan de l'association de l'année 2021 : signés par le trésorier et le président

Le budget prévisionnel 2022 : équilibré et signé par le trésorier et le président

Pour les associations conventionnées : le bilan financier

- « certifié conforme par un vérificateur de comptes » pour les subventions comprises entre 5000 et 23 000 €

- ou « certifié conforme par un commissaire aux comptes » pour les subventions supérieures à 23 000 €

Copie des statuts

Copie de la publication au journal officiel et du récépissé de déclaration de l'association

Devis

La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour quel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

.....
.....
.....
.....
.....
Dimension environnementale (co-voiturage, circuits courts, gestion des déchets...) :

.....
.....
.....
.....
Action de sensibilisation et de médiation à la pratique :

.....
.....
.....
.....
Bénéficiaires :

.....
.....
.....
.....
.....
Territoire concerné :

.....
.....
.....
.....
.....
Prestations en nature de la part de la Commune de Castellane (*locaux, matériel, services, etc...*) :

.....
.....
.....
.....
.....
Evaluation (indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus) :

CHARGES	MONTANT EN €	PRODUITS	MONTANT EN €
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Loyer		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures (de bureau)		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Sponsors, publicités	
Fourniture d'entretien et de petit équipement		Entrées spectateurs, buvettes	
Autres fournitures		Lotos, vide-greniers etc.	
		Cotisations	
61 - Services extérieurs		Participation aux déplacements	
Locations (installations)			
Entretien et réparation		74- Subventions d'exploitation	
Assurance locaux et matériel		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Autres assurances		-	
Documentation, revues		-	
Stages, colloques, séminaires		Région :	
Divers		-	
		-	
62 - Autres services extérieurs		Département :	
Licences		-	
Publicité, publication		-	
Réunions, réceptions, missions		Commune :	
Déplacements hors compétitions		-	
Frais postaux et de télécommunications		-	
Services bancaires		Autres collectivités :	
Autres		-	
		-	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		Autres recettes (précisez)	
Autres impôts et taxes		-	
		-	
64- Charges de personnel		-	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - transfert de charges	
SOUS-TOTAL DES CHARGES		SOUS-TOTAL DES PRODUITS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations et dons en nature	
Personnel bénévole			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Résultats Financiers 2021

Pour toute demande de subvention, il sera obligatoirement joint au dossier le compte de résultat (selon modèle ci-dessous adapté à vos activités) + bilan, **certifiés conformes du dernier exercice connu**, ainsi que le budget prévisionnel.

DÉPENSES		RECETTES			
Nature	Dernier exercice connu	Budget prévisionnel	Nature	Dernier exercice connu	prévisionnel Budget
Déficit antérieur reporté	Report exercice précédent				
Frais généraux, administratifs et de fonctionnement : - Cotisations - Courrier - Téléphone - Fournitures Bureau - Déplacement - Autre	Subventions Etat Région Département CCAPV Commune(s) - Autres :				
Locaux - Loyer - Eau, électricité, chauffage - Petit entretien, nettoyage - Autre	Recettes manifestations				
Achat de matériel & petits équipements					
Rémunération intermédiaires et honoraires	Cotisations				
Primes d'assurances	Recettes diverses : sponsors, publicité				
Dépenses Manifestations					
Frais de déplacements	Produits financiers : Intérêts, livrets				
Frais de personnel - Salaires nets - charges sociales					
Dépenses diverses					
TOTAUX	TOTAUX				
EXCEDENT	DEFICIT				

Subvention sollicitée pour l'année 2022 : euros

Le Président cachet de l'association Le Trésorier

(Noms en lettres capitales, suivi de la mention "Certifié sur l'honneur sincère et véritable" + signature)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (nom et prénom) :, Président(e) de l'association,

.....

.....

- **Certifie** la véracité des informations contenues dans le présent dossier,
- **Certifie** que l'association est régulièrement déclarée et qu'elle est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- **M'engage** à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention, notamment à fournir la justification de l'emploi des fonds accordés, par l'envoi dans les six mois suivants la fin de l'action du compte-rendu de l'action (participants, impact, réalisation...) et de son compte-rendu financier et à tenir à la disposition de la CCAPV tous livres et pièces comptables,
- **Certifie** que le projet, objet de la présente demande de subvention, n'a pas commencé avant le dépôt de la présente demande.

A, le 2022

Le/La Président(e),